



Projet création d'une micro creche

Par **sylvie83**, le **08/06/2014** à **17:04**

Bonjour,

Je suis sur le projet de création d'une micro creche depuis plus d'un an et se pose actuellement la question du choix du statut juridique ! en fait s'agissant d'une micro creche privée, je pensais choisir l'eurl ou la sasu mais la CCi me parle d'entreprise individuelle qui serait plus pertinent pour le démarrage de l'activité !

j'aimerais pouvoir échanger à ce sujet et avoir votre avis , de l'aide concernant le choix du statut juridique car je suis actuellement dans le flou !

merci
cordialement